BULLETIN
DU
Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique
Tome XIV, n° 14.
Bruxelles, février 1938.

MEDEDEELINGEN
VAN HET
Koninklijk Natuurhistorisch Museum van België
Deel XIV, nr 14.
Brussel, Februari 1938.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DE LA FAUNE BELGE

par E. Leloup (Bruxelles).

IX. — *La propagation du crabe chinois en Belgique pendant l'année 1937,*

Avant-propos.

Les observations consignées ci-après font suite à celles qui furent insérées dans le n° 8 du tome XIII de ce bulletin. Elles se rapportent aux captures et aux renseignements reçus dans le cours de l'année 1937 relativement à la propagation du crabe « chinois » (*Eriocheir sinensis* M. Edw.) en Belgique.

La documentation fut obtenue grâce à la collaboration de nombreux correspondants. Avec une extrême obligeance, les services des Ponts et Chaussées (Administration du Ministère des Travaux Publics), ceux des Eaux et Forêts (Administration du Ministère de l'Agriculture) et ceux de certaines usines installées le long du canal maritime de Willebroeck, ont participé à cette enquête entreprise par le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. De plus, certains journaux tels que « De Toekomst », « De Dag », « L'Indépendance Belge », ou des périodiques tel que « Weetlust », ont attiré l'attention de leurs lecteurs sur le problème du crabe chinois: ce problème intéresse non seulement les pêcheurs (le poisson est mis en fuite ou détruit par le crabe) mais aussi les services destinés à l'entretien des berges contenant nos cours d'eau (le crabe y cause des dégâts dont les conséquences peuvent être graves). Certains lecteurs se sont préoccupés de

cette question et ont fait parvenir au Musée soit les animaux soit les faits qu'ils ont remarqués.

Que tous ces collaborateurs bénévoles veuillent trouver ici l'expression de nos vifs remerciements !

Renseignements complémentaires concernant les crabes chinois transmis au Musée pendant l'année 1937.

(Voir Tableau I, pp. 12-25.)

1. Lettre du 8 février 1937. « Le crabe a été trouvé, le 25 octobre 1936, dans un petit fossé sans eau, situé le long d'un champ de navets à environ 100 mètres du corps de logis de la ferme Henri Roose. Il a été placé par le fermier dans un bac en béton haut d'environ 70 cm., large de 60 cm. et servant d'abreuvoir pour les vaches. Le niveau d'eau dans le bac dépasse rarement 50 cm. et le crabe s'est maintenu dans cette eau jusqu'au 21 février 1937. Aucune nourriture ne lui été donnée ; seules des feuilles mortes se sont décomposées dans le bac et ont formé un dépôt ; le crabe était enduit de ce dépôt au moment où je l'ai enlevé du réservoir. »

2. Pris dans une nasse à anguilles.

3. Pris au filet carré.

4. Pris au milieu d'impuretés diverses aspirées avec l'eau du canal d'Ostende-Bruges.

7. Capturé à la prise d'eau de l'usine. Ce crabe porte du côté latéral droit de sa carapace, en face de la 3e patte droite, une jeune moule, *Dreissensia polymorpha* (Pallas, 1771) mesurant 8 mm. de longueur et 5 mm. de hauteur.

11. Pris par une patte à l'hameçon d'une ligne à main. A 200 mètres du village et à 10 mètres de l'embouchure du bras mort de l'Yser.

12. A 100 mètres du pont de Oeren, entre ce pont et le pont de Forthem.

14. Pris avec une ligne à main, amorcée avec un ver de terre.

15. A 75 mètres en amont du « Gasthuisbrug ».

16. Dans des nasses à anguilles. A 10 mètres en aval du pont de Oeren.

17. Lettre du 15 septembre 1937. « Ce crabe a été trouvé près de la citerne qui amène l'eau du canal de Willebroeck à notre usine. Nous sommes certains que l'animal en question est sorti de lui-même de cette citerne à la date susdite et, ne trouvant aucun abri, il est mort après quelques heures, à cause de la chaleur, le soleil étant très ardent au jour de la trouvaille. »

18. Dans des nasses à anguilles. A 50 mètres en amont du « Gasthuisbrug ».

20. Dans des nasses à anguilles. A 50 mètres en amont du « Kortewildebrug ». Lettre du 20 septembre 1937. « Les rats sont de grands mangeurs de crabes. Si l'on garde des crabes pendant une nuit, dans un bateau qui présente une petite ouverture suffisante pour laisser passer les rats, tous les crabes seront mangés et il ne subsistera que quelques débris de carapaces. »

21. Lettre du 25 septembre 1937. « Etang n'ayant aucune communication avec une rivière ou un fleuve. Pris au bout d'une ligne où frétillait une ablette destinée à servir d'appât aux brochets. »

22. Pris au carrelet, au pont de Zandvoorde.

24. Capturé au moment où il franchissait les écluses-amont du canal d'Ostende-Gand.

25. Citerne contiguë à la prise d'eau au canal de Willebroeck de l' « Ammoniaque Synthétique et Dérivés, S. A. », située à 100 m. en aval du pont-rails.

26. Pris la nuit. En aval du « Gasthuisbrug ».

27. Pris la nuit au carrelet. Au pont de Zandvoorde.

28. Pris dans l'enclos attenant à la citerne de prise d'eau, située à 100 mètres en aval du pont-rails de Willebroeck.

29. A 80 mètres en aval du pont-route.

31. Lettre du 3 novembre 1937. « Pris dans des nasses à anguilles, à environ 100 m. des écluses. Ils sont très nombreux dans tout le Melkader. J'en ai vu courir sur la digue, ils sont très rapides. »

33. Lettre du 8 octobre 1937. « Pris à la main, à marée basse, dans la boue du quai de Hamme, à environ 3,000 mètres de l'embouchure de la Durme. Ce crabe augmente considérablement en nombre et on le trouve non seulement dans la Durme, mais aussi dans les étangs et les trous d'eau des polders avoisinants. »

34. Pris avec une ligne à la main pour brochets, amorcée avec une « crevette d'eau douce ».

35. Citerne contiguë à la prise d'eau au canal de Willebroeck de l' « Ammoniaque Synthétique et Dérivés. S. A. », située à 100 m. en aval du pont-rails.

37. A droite du pont de Waelhem (route Anvers-Bruxelles), à marée descendante.

40. Lettre du 18 octobre 1937. « Animaux abondants, recueillis à marée basse parmi les pierres. Dans les polders, les pêcheurs à la ligne s'en plaignent parce que les crabes viennent mordre les appâts et dérangent le poisson. »

41. Lettre du 19 octobre 1937. « Se capture tous les jours. »

43. Lettre du 23 octobre 1937. « Actuellement les pêcheurs d'anguilles avec nasses ne font plus attention aux crabes. Les pêcheurs des autres canaux m'en signalent également, mais ne les gardent pas parce qu'ils sont terriblement agiles. Il faut une bannette spéciale pour pouvoir les conserver. »

44. Lettre du 27 octobre 1937. « Il s'agit d'un petit exemplaire de crabes qui doivent se trouver par centaines ici dans le canal. » Lettre du 8 octobre 1937. « Les ouvriers les attrapent surtout la nuit sur la chaussée où ils sont sans doute attirés par la lumière des ampoules électriques. On les trouve en face des portes des « Laminoirs d'Anvers » et à la sortie de l'eau chaude de la fabrique d'électricité « Compagnie de l'Escaut ».

45. Près des écluses, à 10 km. environ du port de Nieuport, près de l'embouchure du canal de Loo dans le canal de Dunkerque.

47. Entre le pont-route et le pont du chemin de fer.

49. Pris dans un panier dit « baalkorf ». Etang à poissons exploité par MM. J. W. de Vries, G. Decorte, E. Bollé, F. Boon et G. Perdaen.

51. Lettre du 3 novembre 1937. « Pris au carrelet par trois pêcheurs, le même soir. Les pêcheurs m'ont raconté qu'ils en ont pris jusque trente en une soirée le mois dernier. Les pêcheurs n'opérant que dans le chenal entre le bassin à flot de Nieuport et la mer, en prennent, mais en quantité beaucoup plus petite. Maintenant, on rencontre l'*Eriocheir* partout dans les wateringues les plus éloignées. J'en ai vu un venant du « Ringslot », exutoire faisant la limite entre la France et la Belgique, entre Adinkerke et les Moeres françaises. »

52. Lettre du 20 novembre 1937. « Accroché à une planche, près du pont de l'écluse de Damme, nouveau port. Un autre crabe fut pris quelques jours plus tard dans les mêmes conditions. »

54. Pris dans l'enclos attenant à la citerne de prise d'eau, située à 100 mètres en aval du pont-rails de Willebroeck.

57. Lettre du 23 novembre 1937. « Au cours des travaux de sondage, on n'a pas trouvé moins de 25 individus. A marée basse, les crabes se trouvent à moitié enfoncés dans les berges mises à sec où ils sont mangés par les rats. »

58. Dans des nasses.

59. Dans un chalut crevettier.

61. Dans un filet à crevettes.

Renseignements supplémentaires relatifs à la capture du crabe chinois dans les eaux douces belges pendant l'année 1937.

— 1935. Lettre du 8 octobre 1937. J. VERMEIRE, Brigadier retraité des Eaux et Forêts (Hamme) :

1 crabe pris au filet carré dans le *bras délaissé de la Durme*, près de Hamme ;

1 crabe pêché à la ligne entre Hamme et Waesmunster, *dans la Durme*.

— 1936. Lettre du 2 février 1937. E. PROVIS, Sous-Inspecteur des Eaux et Forêts (Bruges) :

Canal de Bruges à Sluis :

3 à 4 exemplaires ont été capturés à la ligne à main dans ce canal. Date et auteurs inconnus. Crabes détruits.

Canal de Selzaete :

Le 6 septembre 1936 : 2 crabes capturés à la ligne à main sur le territoire d'Oostkerke.

Vers la même date : 1 crabe capturé sur le territoire d'*Oostkerke* dans un champ de pommes de terre (très gros crabe, malheureusement détruit).

Canal de Plasschendaele à Nieuport :

1 crabe, date inconnue.

2 crabes capturés le 24 et le 26 septembre 1936 par le garde Claeys, d'Oudenburg, au moyen d'une nasse ordinaire dont le goulot avait été préalablement agrandi.

Canal de Loo :

Début de 1936 : 2 crabes.
14- 8-36 : 2 crabes entre Oerenbrug et Steenkerkebrug ;
3- 9-36 : 4 idem ;
8- 9-36 : 1 contre le pont dit « Oerenbrug » ;
19- 9-36 : 2 entre les deux ponts précités ;
10-10-36 : 4 entre Steenkerkebrug et Kalkhovenbrug ;
17-11-36 : 2 idem.

Tous ces crabes furent capturés par le locataire de la pêche, M. Peuchèle Maurice, de Furnes, au moyen de nasses à anguilles (il s'agit donc de petits crabes puisque l'ouverture des nasses ne permet pas le passage de gros exemplaires).

Houthemsluisvaart (wateringue) : il y a été capturé par le locataire de la pêche au cours de l'hiver 1935-36 une dizaine de crabes.

Canaux divers de la région de Nieuport :

Avant le mois d'août, on m'a signalé la capture de 1 crabe dans l'*Yser,* entre le pont de l'Union et Nieuport, au moyen de l'échiquier par un porteur de licence pour la pêche à l'anguille.

En mai 1936, d'un certain nombre de crabes chinois dans le *port de Nieuport* par des pêcheurs au filet.

18-8-36 : Canal de Dunkerque, près de l'écluse dite de Furnes : 1.

25-8-36 : Port de Nieuport (chenal) : 1.

27-9-36 : Plasschendaelevaart, près de la briqueterie Florizone : 3.

5-10-36 : Yser, près du « Roogabrug », à St-Georges : 1.

7-10-36 : Canal de Dunkerque (Veurnesas) : 2.

20-10-36 : Canal de dérivation du Veurne-Ambacht près le confluent avec le Grand Beverdijk : 1.

13-11-36 : Canal de Dunkerke (Veurnesas) : 3.

Ces crabes ont été capturés par les nommés Commein Jérôme, Bouckenaere L. et Beschuyt Auguste, pêcheurs à Nieuport.

Le Brigadier Knockaert, de Coxyde, a également capturé un fort bel exemplaire au moyen d'une nasse dont le goulot avait été préalablement agrandi, le 16-11-1936.

A remarquer à ce propos que les rats semblent extrêmement friands de ces crabes. Quantité de crabes laissés dans les bateaux pendant la nuit n'ont pu être adressés au Musée parce qué détruits au cours de la nuit par les rats. Le rat semblerait donc être le plus grand ennemi naturel de ce genre de crabe.

Je suis persuadé que depuis longtemps déjà semblables crabes étaient capturés par les pêcheurs, soit à la ligne à main, soit dans les nasses, soit au filet, sans que l'attention du pêcheur fut autrement attirée sur ce fait, confondant le crabe chinois avec le crabe de mer (*Carcinus moenas*).

Pris à la ligne à main, sitôt arrivé à la surface de l'eau, il lâche sa proie et retombe ; pris au carrelet, avant que celui-ci ne soit mis dans la position voulue pour permettre au pêcheur de le vider de son contenu, le crabe qui, grâce à ses longues pattes, court fort vite, se rejette à l'eau avant qu'on ait pu le capturer.

Quant aux pêcheurs utilisant les nasses, ceux-ci ne capturent pas ou peu ce crabe, attendu que l'ouverture réglementaire des

goulots est trop petite pour permettre au crabe de s'introduire (sauf les tout petits).

— 1937. Lettre du 28 janvier 1937. R. LANOYE, journaliste (Ostende) :

101. « A été trouvé dans le lac du « Bois de Boulogne », à Ostende. »

— 1937. Lettre du 1er septembre 1937. L'Administrateur-Inspecteur Général des Ponts et Chaussées (Anvers) :

102. « Un crabe vivant femelle capturé à *Lillo*, dans l'Escaut maritime. »

— 1937. Lettre du 26 septembre 1937. J. VAN CAUWENBERGHE, Directeur d'école (Ste-Marguerite) :

103. « 1 crabe mâle, largeur : 70 mm., 25 septembre 1937, pêché par Bruno Cornélis, dans le Boer, à *St-Jean-in-Eremo*, Flandre Orientale. »

— 1937. Carte du 26 septembre 1937. O. DESTAILLEUR (Poperinghe) :

104. 1 crabe femelle dans l'*Yser*.

— 1937. *Pêche et Pisciculture*, 1937, p. 261 :

105. 1 crabe, longueur : 58 mm., pris par P. KITZEN (Eysden, Pays-Bas) dans un filet à anguilles, le 11 octobre, dans le deuxième cantonnement de la Meuse mitoyenne. Lettre du 21 janvier 1938. L. COLLIGNON, Inspecteur Principal des Eaux et Forêts (Liége) « sur le territoire de la commune d'Eysden (Pays-Bas), mais vraiment à la frontière belge ».

106. 1 crabe dans un étang du bois Marie-Henriette, *Ostende*, capturé par M. VAN DEN BOGAERT, au début de novembre.

— 1937. Lettre du 15 octobre 1937. E. VERSCHOORE, Ingénieur en chef, Directeur des Ponts et Chaussées (Ostende) :

107. 1 crabe pêché le 9 octobre 1937 dans le canal de Bruges à Ostende, à *Slijkens* (Ostende) à l'embouchure de la prise d'eau des usines « Electricité du Littoral », par un ouvrier de cette société.

— 1937. Carte du 15 octobre 1937. E. DEFLOOR, Conducteur des Ponts et Chaussées (Ostende) :

108. 3 crabes capturés dans le port d'*Ostende :* 2, dans l'écluse entre le canal Bruges-Ostende et les installations du port, le 14 octobre 1937, et

109. 1 le long de l'ancien quai des bateaux à vapeur près de l'ancienne minque, le 15 octobre 1937.

— 1937. Lettre du 19 novembre 1937. M. DESQUIENS, Directeur de l'Office de la Navigation (Liége) :

110. 1 crabe femelle, 82 × 70 mm., capturé le 5 novembre 1937, dans le canal Albert (Deurne-Anvers) aux environs de l'ancienne écluse n° 16 à peu près en face des usines des Huileries Anversoises.

— 1937. Lettre du 20 novembre 1937. L'Ingénieur en chef de l' « Interbrabant » (Bruxelles) :

111. 1 exemplaire vivant dans les claies mobiles de la Centrale électrique de Schaerbeek, située le long du canal de Willebroeck, début novembre 1937.

— 1937. Lettre du 27 novembre 1937. Le Directeur du Jardin Zoologique (Anvers) :

112. A *Hemixem,* dans le canal Albert : 1 femelle (73×75 mm.) ; 1 mâle (65×63 mm.).

113. Sur la rive gauche de l'Escaut, près du fort de Burght, Anvers, en plein champ : 1 mâle (70×67 mm.).

114. Dans l'Escaut, *Anvers,* près du Steen : 1 femelle (83 × 83 mm.).

Conclusions.

1) Le nombre des captures (62 + 14) et la quantité de crabes observés (244 + 15) démontrent une *propagation considérable du crabe chinois dans les eaux douces de la Belgique pendant l'année 1937.*

Les captures (16) faites pendant les huit premiers mois de l'année représentent le cinquième de l'ensemble (76) des prises réalisées au cours de toute l'année et parmi les 76 observations réalisées, 3 seulement furent effectuées pendant le mois de décembre. Par conséquent, les crabes chinois ont manifesté leur activité migratrice surtout pendant les mois de septembre, octobre et novembre.

Parmi les 251 crabes dont le sexe fut reconnu, 127 appartiennent au sexe mâle et 124 au sexe femelle.

L'accouplement et la ponte ont été constatés depuis la fin octobre jusqu'à la mi-décembre ; les premières femelles portant des œufs sont apparues à la fin octobre.

2) *Les crabes chinois ont envahi tout le réseau hydrographique de la plaine maritime belge ;* ils s'aventurent même à l'intérieur des terres. A l'heure actuelle, ils fréquentent la bande territoriale qui borde l'Ouest et le Nord de la Belgique.

A l'Ouest de la Belgique, les crabes s'étendent depuis la frontière néerlandaise jusqu'à la frontière française. Dans les Pays-

Bas, ils occupent tout le pays (1) et dans le Nord-Ouest de la France, ils commencent à se répandre dans les canaux maritimes. Il semble que pour la France, les crustacés empruntent les mêmes voies de pénétration que celles que nous avons signalées en 1936 pour la Belgique : la mer et les canaux côtiers. En effet, d'une part, L. GALLIEN (2) signale la capture d'un crabe mâle de 78 mm. de largeur, le 5 mars 1936, sur l'estran, à Andreselles, littoral boulonnais ; d'autre part, M. KREITMANN, Conservateur des Eaux et Forêts (Paris), me signale, dans une lettre datée du 30 octobre 1937, la présence du crabe chinois dans le département du Nord, à Dunkerque (aux écluses), à Mardyck, à Bergues et à Hoymille ainsi que dans le département du Pas-de-Calais, à Clairmarais (dans un étang), à Saint-Omer (aux vannes de l'écluse Saint-Bertin) et à Arques.

Au Nord de la Belgique, les crabes ont été repérés dans une zone territoriale limitée vers le Sud par une ligne passant par Ostende, Bruges, Gand, Bruxelles et Turnhout. Le crabe isolé, capturé dans la Meuse mitoyenne, ne peut être arrivé à cet endroit que par deux voies, venant soit d'Anvers par le canal de la Campine soit du Nord et remontant la Meuse, cette espèce ayant été signalée plus en aval dans le Brabant septentrional néerlandais. Il est d'ailleurs très probable que, lors de la mise en activité du canal Albert, le crabe se multipliera dans les eaux des provinces d'Anvers et de Limbourg ainsi que du Nord des provinces de Brabant et de Liége.

Le fait que l'*Eriocheir* n'a pas été observé dans les bassins fluviaux situés au Sud de Gand et de Bruxelles ne peut faire conclure à l'absence de ce crabe dans ces régions. En effet, ce sont de grands individus mâles et femelles atteignant 90 mm. de largeur qui furent pris le plus à l'intérieur des terres ; or, les crabes de cette taille se tiennent de préférence au milieu des cours d'eau dans la plus grande profondeur où ils peuvent échapper à l'observation des pêcheurs.

3) *a)* Les captures α) en pleine mer, au large de Nieuport, les

(1) Le Musée a reçu des crabes récoltés au village-frontière *Sluis* situé en territoire néerlandais le long du canal Bruges-Sluis, par J. HUBERT (Houcke, près de Westcapelle) : 2, au début d'avril (femelles, 75 × 70 mm. 70 × 65 mm.) transmis par R. KROESE, pisciculteur (La Hulpe)) et 4, au début d'octobre (1 mâle, 68 × 62 mm. et 3 femelles, 75 × 70 mm, 70 × 65 mm., 65 × 60 mm.) transmis par J. HUBERT.

(2) 1936, *Bulletin de la Société Zoologique de France*, t. LXI, p. 204.

23 novembre et 15 décembre 1937, de deux femelles portant des œufs, β) aux estacades de Nieuport, à la sortie du chenal, en novembre 1936, d'un mâle et d'une femelle accouplés; γ) dans les canaux et rivières, près des écluses de Nieuport, les 29-30 octobre et 2, 4-6, 15 novembre 1937, de femelles portant des œufs, prouvent que le crabe chinois se reproduit activement dans la région de Nieuport.

b) La capture d'un jeune crabe de 7 × 7 mm., le 11 juin 1937, sur les filtres de l' « Union Chimique Belge », située à Zandvoorde le long du canal Bruges-Ostende, prouve que l'*Eriocheir* se reproduit aux environs d'Ostende.

c) La prise d'une femelle portant des œufs aux écluses de Heyst-sur-Mer, le 2 novembre 1937, dans le canal de Selzaete à la mer, prouve que le crabe chinois se reproduit dans la région de Heyst-Zeebrugge.

En résumé, à l'heure actuelle, le *crabe chinois se reproduit à la côte belge,* non seulement *en mer, au large des chenaux* (salinité: ± 30 ‰) mais également *dans l'eau saumâtre des canaux aboutissant à la mer* (salinité: ± 20 ‰).

4) *Les rats* constituent des *ennemis naturels* très efficaces pour la destruction de ce nouvel hôte indésirable; ils s'en montrent très friands.

Musée royal d'Histoire naturelle, Bruxelles.

Addendum.

Au cours de l'impression de cette note, un crabe mâle (80 × 75 mm) fut transmis au Musée par G. Haustgen, Ingénieur-Chimiste (Moll). Lettre du 26 janvier 1938: « Ce crabe, sorti de la sablière située à côté de notre Centrale Electrique à Moll-Donck, a été trouvé vivant par un de nos ouvriers..... des gens de la région m'ont affirmé avoir déjà trouvé ces crabes dans des marais autour du village de Desschel ».

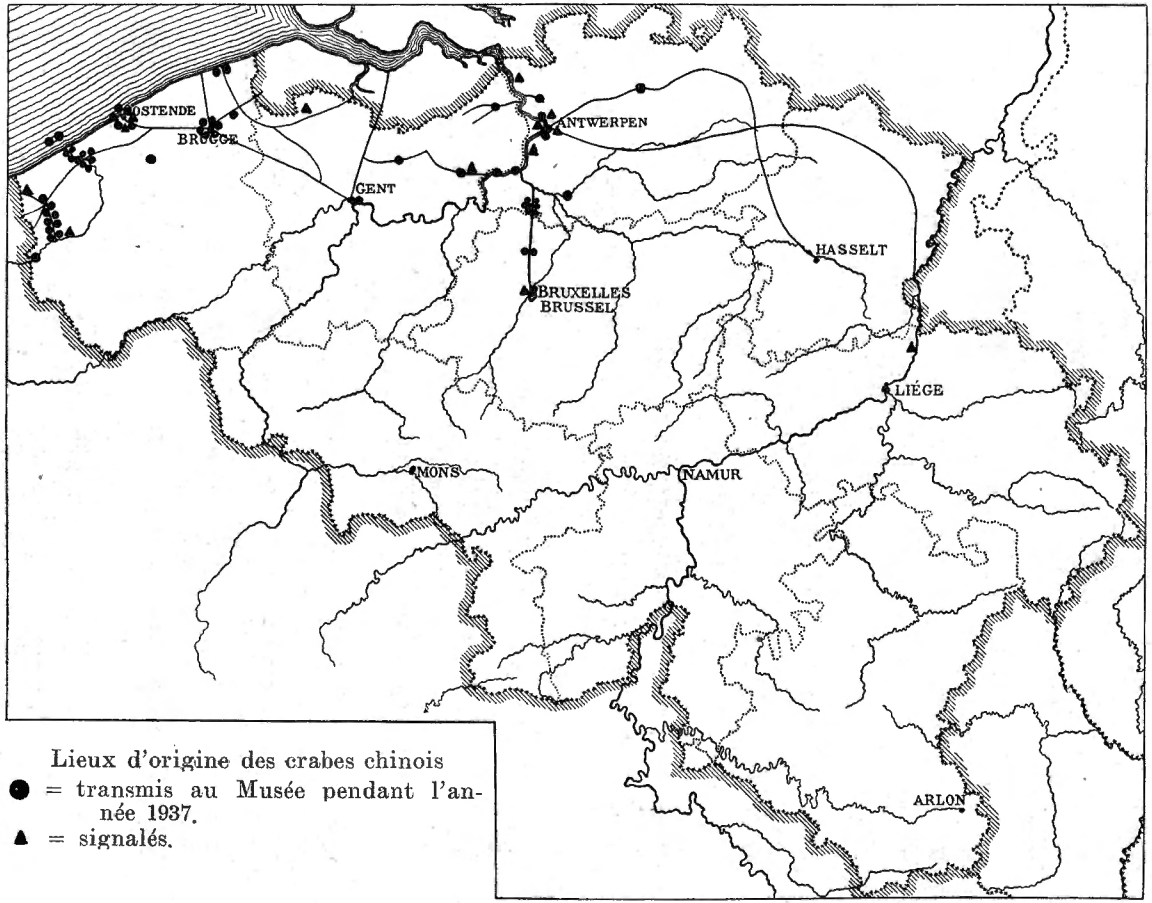
OSTENDE
BRUGGE
GENT
ANTWERPEN
HASSELT
BRUXELLES
BRUSSEL
LIÉGE
MONS
NAMUR
ARLON
Lieux d'origine des crabes chinois
● = transmis au Musée pendant l'année 1937.
▲ = signalés.

TABLEAU I. — **Crabes chinois conservés au**

N d'ordre	Origine	Date de capture	Prove
			récoltés par
1	*Snellegem*, dans un champ de navets.	25/10/36	H. ROOSE, Fermier (Snellegem).
2	*Ostende*, dans le bassin de chasse.	24/4/37	———
3	*Nieuport-Bains*, à l'estacade ouest.	16/5/37	U. BERQUIN.
4	*Zandvoorde*, sur le filtre de l'usine « Union Chimique Belge ».	11/6/37	E. PROVIS, Sous-Inspecteur des Eaux et Forêts (Bruges).
5	*Rupelmonde*, dans la crique.	14/6/37	F. VAN DE BOSCH, Brigadier des Eaux et Forêts (Wintham).
6	*Canal de Loo*, entre le « Gasthuisbrug » de Furnes et le « Kortewildebrug » de Steenkerke.	21-22/6/37	———
7	*Willebroeck*, dans le canal maritime.	30/6/37	———
8	*Bruges*, dans le canal de Bruges à Zeebrugge.	1/7/37	H. DELIDIRQUE, Brigadier des Eaux et Forêts (Bruges).
9	*Coolkerke*, dans le canal de Bruges à Sluis.	1/7/37	H. DELIDIRQUE, Brigadier des Eaux et Forêts (Bruges).
10	*Oeren*, dans le canal de Loo, entre le pont et le lieu dit « Het Zandje ».	6-7/7/37	———

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

nance transmis par	Nombre	Sexe	Largeur et longueur du céphalothorax en millimètres
M. WANDELS, Pharmacien (Ostende).	1	♂	75 × 70.
R. HALEWIJCK, Ostréiculteur (Ostende).	1	♂	58 × 55.
U. BERQUIN.	2	♀	60 × 55 - 55 × 50.
E. PROVIS.	1	—	7 × 7.
F. VAN DE BOSCH.	1	♂	70 × 65 (*mou*).
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	3	2 ♀ . 1 ♂	— 53 × 48 - 50 × 45. — 55 × 50.
Le Directeur technique de l' « Ammoniaque Synthétique et Dér., S.A.» (Willebroeck).	1	♂	60 × 55.
H. DELIDIRQUE.	1	♂	75 × 70.
H. DELIDIRQUE.	1	♀	43 × 37.
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	6	3 ♀ . 3 ♂	— 60 × 55 - 50 × 48 - 40 × 37 — 60 × 55 - 53 × 48 - 48 × 46

TABLEAU I (*suite*).

N° d'ordre	Origine	Date de capture	Prove récoltés par
11	*Rousbrugge*, dans l'Yser, à l'endroit dénommé « Hoogebrug ».	18/7/37	C. DUPREZ, Garde forestier (Watou).
12	*Alveringhem*, dans le canal de Loo.	21-22/7/37	———
13	*Pollinckove*, dans le canal de Loo.	2/8/37	P. VANGRIJSPERRE, Garde - pêche communal (Reninghe).
14	*Oostkerke*, canal de Bruges à Sluis.	13/8/37	M. DEPREST (Coolkerke).
15	*Furnes*, dans le canal de Loo . .	23-24/8/37	———
16	*Oeren*, dans le canal de Loo . .	2/9/37	———
17	*Willebroeck*, dans l'enceinte des usines de l' « Ammoniaque Synthétique et Dérivés. S. A. ».	8/9/37	———
18	*Furnes*, dans le canal de Loo . .	8/9/37	———
19	*Damme*, dans le canal de Bruges à Sluis, en face du moulin.	13/9/37	G. VERBOUW, Garde-pêche (Oostkerke).

nance transmis par	Nombre	Sexe	Largeur et longueur du céphalothorax en millimètres
C. DEPREZ.	1	♂	65 × 60.
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	6	1 ♀ . 5 ♂	— 24 × 20. — 68 × 63, 60 × 58, 60 × 55 (2), 45 × 40.
P. VANGRIJSPERRE.	2	1 ♀ . 1 ♂	— 27 × 25. — 60 × 55.
H. DELIDIRQUE, Brigadier des Eaux et Forêts (Bruges).	1	♀	60 × 55.
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	7	3 ♀. 4 ♂	— 70×65 (*mou*), 28×25, 25×23. — 65×60, 60×55, 33×30, 30×27.
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	16	13 ♀ . 3 ♂	— 75×70, 70×65, 65×60 (3), 45×40, 35×30, 32×29, 30×27, 29×26, 27×25, 25×22, 23×21. — 30 × 27 (2), 28 × 24.
Le Directeur technique de l' « Ammoniaque Synthétique et Dér., S.A.» (Willebroeck).	1	♂	80 × 75.
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	11	6 ♀ . 5 ♂	— 70 × 65, 68 × 62, 65 × 60 (3), 43 × 28. — 80 × 75, 70 × 65, 60 × 55, 35 × 32, 28 × 25.
C. CAMMERMAN, Ingénieur-Chimiste (Bruxelles).	1	♀	70 × 60.

TABLEAU I (*suite*).

N° d'ordre	Origine	Date de capture	Prove récoltés par
20	*Steënkerke*, dans le canal de Loo.	15/9/37	———
21	*Destelbergen*, dans un étang à poissons.	21/9/37	———
22	*Oudenburg*, dans le canal de Plasschendaele à Nieuport.	21/9/37	A. LAVA, Pêcheur.
23	*Nieuport*, dans le canal de Plasschendaele à Nieuport.	23/9/37	———
24	*Bruges*, dans le canal de Gand à Ostende.	25/9/37	M. LEYZE, Eclusier (Bruges).
25	*Willebroeck*, dans une citerne.	27/9/37	———
26	*Furnes*, dans le canal de Loo . .	27/28/9/37	———
27	*Oudenburg*, dans le canal de Plasschendaele à Nieuport.	3-4/10/37	A. LAVA, Pêcheur.
28	*Willebroeck*, dans l'enceinte des usines de l' « Ammoniaque Synthétique et Dérivés, S. A. ».	6/10/37	———

nance transmis par	Nombre	Sexe	Largeur et longueur du céphalothorax en millimètres
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	13	12 ♀ . 1 ♂	— 70 × 70, 70 × 65 (3), 67 × 60, 65 × 60, 60 × 55, 50 × 45, 45 × 40, 35 × 30, 33 × 30, 30 × 28. — 25 × 23.
Mme VAN ACKER (Destelbergen).	1	♀	65 × 60.
P. CLAEYS, Garde-pêche (Oudenburg).	2	♂	75 × 70 (2).
L. DE MEYERE, Conducteur princip. des Ponts et Chaussées (Nieuport).	3	1 ♀ . 2 ♂	— 70 × 65, 65 × 60. — 70 × 65.
H. DELIDIRQUE, Brigadier des Eaux et Forêts (Bruges).	1	♂	67 × 60.
Le Directeur technique de l' « Ammoniaque Synthétique et Dér., S.A.» (Willebroeck).	1	♂	75 × 70 (*mou*).
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	20	4 ♀ . 16 ♂	— 55 × 50, 35 × 32, 30 × 28, 27 × 25. — 42 × 37, 40 × 35, 38 × 33, 37 × 35, 37 × 33, 36 × 33, 35 × 32, 35 × 30 (2), 34 × 30, 33 × 30 (2), 30 × 27 (2), 27 × 24, 25 × 25.
P. CLAEYS, Garde-pêche (Oudenburg).	2	♂	70 × 65, 60 × 55.
Le Directeur technique de l' « Ammoniaque Synthétique et Dér., S.A.» (Willebroeck).	1	♂	80 × 75.

TABLEAU I (*suite*).

N° d'ordre	Origine	Date de capture	Prove récoltés par
29	*Willebroeck*, dans le canal maritime.	7/10/37	Pêcheur à la ligne.
30	*Brecht*, dans le canal d'Anvers à Turnhout.	7/10/37	———
31	*Calloo*, dans le Melkader	7/10/37	———
32	*Slijkens*, Ostende, sur le filtre des usines « Electricité du Littoral ».	7/10/37	C. DE CLOEDT (Ostende).
33	*Hamme*, dans la Durme	8/10/37	J. VERMEIRE, Brigadier retraité des Eaux et Forêts (Hamme).
34	*Anvers*, dock Azia, dans le canal maritime.	8-9/10/37	A. DOOMS (Anvers).
35	*Willebroeck*, dans une citerne . .	10/10/37	———
36	*Ostende*, dans l'avant-port . . .	10/10/37	Un pêcheur au carrelet.
37	*Waelhem*, dans la Nèthe inférieure	11/10/37	———
38	*Slijkens*, Ostende, sur le filtre des usines « Electricité du Littoral ».	13/10/37	E. DEMEESTER (Ostende).

nance transmis par	Nombre	Sexe	Largeur et longueur du céphalothorax en millimètres
M. GORRE, Conducteur aux Installations maritimes (Willebroeck).	1	♂	75 × 70.
J. STUER (Mercksem).	1	♀	70 × 65.
A. DE NYS, Chef-éclusier (Calloo).	2	1 ♀ . 1 ♂	— 60 × 55. — 75 × 70.
Le Directeur de l'Institut de Recherches maritimes (Ostende).	1	♀	70 × 65.
J. VERMEIRE.	2	♂	90 × 80, 67 × 60.
A. DOOMS.	1	♂	80 × 75.
Le Directeur technique de l' « Ammoniaque Synthétique et Dér., S.A.» (Willebroeck).	2	♂	77 × 72, 73 × 65.
Le Directeur de l'Institut de Recherches maritimes (Ostende).	1	♂	60 × 55.
M. HOEBEN, Surveillant des Ponts et Chaussées (Lierre).	1	♂	70 × 60.
Le Directeur de l'Institut de Recherches maritimes (Ostende).	1	♂	65 × 58.

TABLEAU I (*suite*).

N° d'ordre	Origine	Date de capture	Prove
			récoltés par
39	*Slijkens*, Ostende, sur le filtre des usines « Electricité du Littoral ».	15/10/37	———
40	*Hamme*, dans la Durme	17/10/37	J. VERMEIRE, Brigadier retraité des Eaux et Forêts (Hamme).
41	*Heyst-sur-Mer*, dans le canal Léopold, près des écluses.	18/10/37	———
42	Dans le *Moervaart*	20/10/37	———
43	*Nieuport*, à proximité de l'écluse du Comte, communication du canal de Nieuport à Plasschendaele avec le chenal.	21-23/10/37	———
44	*Schooten*, dans le canal Albert . .	26/10/37	J. NABBÉ (Schooten).
45	*Furnes*, dans le canal de Loo . .	28-29/10/37	———
46	*Nieuport*, dans le canal de Plasschendaele à Nieuport, à proximité de l'écluse du Comte.	28-29/10/37	———
47	*Cappelle-au-Bois*, dans le canal de Willebroeck.	29/10/37	Y. DE MAEYER (Cappelle-au-Bois).

nance transmis par	Nombre	Sexe	Largeur et longueur du céphalothorax en millimètres
Le Directeur de l'Institut de Recherches maritimes (Ostende).	2	1 ♀ . 1 ♂	— 60 × 55. — 60 × 55.
J. VERMEIRE.	3	♂	75 × 70, 73 × 68, 58 × 53.
M. VERSTRAETE, Instituteur (Zeebrugge).	1	♂	80 × 70.
C. STEVENS, Conducteur principal des Ponts et Chaussées (Gand).	2	1 ♀ . 1 ♂	— 60 × 55. — 75 × 70.
H. DELIDIRQUE, Brigadier des Eaux et Forêts (Bruges).	6	♂	75 × 70 (4), 65 × 60 (2).
J. NABBÉ.	1	♀	75 × 70.
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	19	11 ♀ . 8 ♂	— 70×65 (4), 65×60 (5), 55×50, 37×35. — 80×75 (2), 70×65 (4), 53×48 (2).
L. DE MEYERE, Conducteur princip. des Ponts et Chaussées (Nieuport).	3	♂	80 × 75 (2), 70 × 65.
Le Secrétaire Général de la S.A. « Eternit » (Cappelle-au-Bois).	1	♂	70 × 65.

TABLEAU I (*suite*).

N° d'ordre	Origine	Date de capture	Prove récoltés par
48	— dans le canal de Plasschendaele à Nieuport, à proximité de l'écluse du Comte. *Nieuport.* — dans l'Yser, près de l'écluse à son débouché dans le chenal.	29-30/10/37	———
49	*Steendorp* (Rupelmonde), dans un étang à poissons.	31/10/37	———
50	*Heyst-sur-Mer*, aux écluses, dans le canal de Selzaete à la mer.	2/11/37	R. DE VOS (Zeebrugge).
51	*Nieuport*, dans l'Yser, à proximité des écluses.	2/11/37	———
52	*Bruges*, sur la berge du canal d'Ostende.	4/11/37	L. DECLEER, S/Agent des Ponts et Chaussées (Bruges).
53	— dans le canal de Plasschendaele. *Nieuport*, dans l'Yser. — dans l'arrière-port.	4-6/11/37	———
54	*Willebroeck*, dans l'enceinte des usines de l' « Ammoniaque Synthétique et Dérivés. S. A. ».	7/11/37	———
55	*Nieuport*, dans le canal de Furnes à Nieuport, à 300 mètres de l'écluse.	11/11/37	———

nance transmis par	Nombre	Sexe	Largeur et longueur du céphalothorax en millimètres
L. DE MEYERE, Conducteur princip. des Ponts et Chaussées (Nieuport).	4 5	6 ♀ . 3 ♂	— sans œufs, 70 × 65 (2). — avec œufs, 70 × 65, 65 × 60 (2), 60 × 55. — 70 × 85 (3).
J. W. DE VRIES (Rupelmonde).	3	2 ♀ . 1 ♂	— 75 × 70 (2). — 75 × 70.
G. VERBOUW, Garde-pêche (Oostkerke).	1	♀	— avec œufs, 60 × 55.
L. DE MEYERE, Conducteur princip. des Ponts et Chaussées (Nieuport).	19	11 ♀ . 8 ♂	— sans œuf, 70 × 65. — avec œufs, 75 × 70 (2), 70 × 65 (5), 65 × 60 (3). — 75 × 70 (6), 65 × 60 (2).
R. VANSOYE, Conducteur des Ponts et Chaussées (Bruges).	1	♀	55 × 50.
L. DE MEYERE, Conducteur princip. des Ponts et Chaussées (Nieuport).	4 9 12	19 ♀ . 6 ♂	— sans œuf, 70 × 65 (2), 65 × 60. — avec œufs, 75 × 70 (11), 65 × 60 (5). — 80 × 75 (2), 75 × 70, 70 × 65 (3).
Le Directeur technique de l' « Ammoniaque Synthétique et Dér., S.A.» (Willebroeck).	1	♂	*90 × 80.*
C. PECCEU, Directeur d'école (Nieuport).	1	♂	80 × 75.

TABLEAU I (*suite*).

N° d'ordre	Origine	Date de capture	Prove... récoltés par
56	*Nieuport*, à l'écluse du canal de Plasschendaele.	15/11/37	———
57	Dans le ruisseau de dérivation de la rivière *Schijns* au Nord d'Anvers.	18/11/37	———
58	Près du « Sas » de *Furnes*, au confluent du canal de Furnes-Dunkerque et du canal de Loo.	23-24/11/37	———
59	*Mer du Nord*, en face de Nieuport, près de la côte.	23/11/37	Crevettier O. 18.
60	*Cappelle-au-Bois*, dans le canal de Willebroeck.	15/12/37	———
61	*Mer du Nord*, en face de Nieuport.	17/12/37	F. DEBROECK (Ostende) crevettier O. 40.
62	*Bruxelles*, avant-port, sur le filtre d'une cockerie des produits chimiques « Marly ».	21/12/37	———

ance transmis par	Nombre	Sexe	Largeur et longueur du céphalothorax en millimètres
L. DE MEYERE, Conducteur princip. des Ponts et Chaussées (Nieuport).	4	2 ♀ . 2 ♂	— sans œuf, 75 × 70. — avec œufs, 70 × 65. — 70 × 65, 60 × 55.
A. BYLS, Ingénieur en chef, Directeur des Ponts et Chaussées (Berchem).	1	♂	80 × 75.
M. KNOCKAERT, Brigadier des Eaux et Forêts (Coxyde).	16	6 ♀ . 10 ♂	— 50 × 45, 42 × 38, 40 × 35, 38 × 33, 33 × 28, 30 × 28. — 47 × 42, 45 × 40, 44 × 40, 40 × 35, 38 × 35, 37 × 35, 37 × 32, 34 × 32, 32 × 30, 17 × 17.
Le Directeur de l'Institut de Recherches maritimes (Ostende).	1	♀	— avec œufs, 70 × 65.
Le Secrétaire Général de la S. A. « Eternit » (Cappelle-au-Bois).	1	♂	85 × 75.
Le Directeur de l'Institut de Recherches maritimes (Ostende).	1	♀	— avec œufs, 75 × 70.
Le Directeur des Produits Chimiques du «Marly» (Bruxelles).	1	♂	75 × 70.

GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.